



Chartres, le 6 janvier 2021

Chers amis, chères amies

Au seuil de l'année 2021 au nom des administrateurs et en mon nom propre nous vous adressons nos meilleurs vœux, nous vous souhaitons de vivre ces temps difficiles, dans la paix et l'espérance, protégés de la maladie.

En raison des mesures d'ordre sanitaire destinées à freiner la diffusion de la pandémie, l'association a vécu une année 2020 atypique marquée par la suppression de toutes nos sorties et visites et l'impossibilité de mettre en place les différents projets présentés au cours de l'assemblée générale. Le vœu que nous pouvons formuler pour notre association est qu'elle puisse à nouveau développer, dans les mois à venir, l'ensemble de ses actions et parvenir à réaliser les objectifs fixés.

Plus que jamais nous comptons sur votre fidélité et votre engagement en faveur de la mise en valeur de la vie cultuelle et culturelle de nos églises d'Eure-et-Loir en renouvelant votre adhésion par le versement de la **cotisation** dont le montant est de **12 euros** pour une personne seule et de **20 euros** pour un couple ou une association.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir l'adresser **avant le 28 février 2021**

au siège de l'association à l'aide du coupon ci-dessous.

EGLISES OUVERTES EN EURE- ET- LOIR

Maison Diocésaine de la Visitation

22, Avenue d'Aligre CS 40184

28008 CHARTRES CEDEX

En vous remerciant de votre aide, soyez assurés de mes sentiments les plus amicaux et reconnaissants.

Charles JOBERT, Président.

NB Nous vous informerons dès que la situation sanitaire le permettra de la date de l'assemblée générale 2021

Monsieur/Madame (nom, prénom) :

Adresse :

Commune :

C.P. :

Adresse électronique :

@

Tél :

Verse(nt) par chèque le montant de la **cotisation 2021** * :€

* **Rappel** Cotisation individuelle : **12 €**, Cotisation couple ou association : **20 €**